



LETTRE INFO

Commune de Fontaine-sous-Jouy

janvier 2025

fontainesousjouy.org



« En ce début d'année, les conseillers municipaux, et moi-même, vous présentons nos vœux de bonne et heureuse année. Puisse 2025 vous apporter joie, bonheur, une santé, la meilleure qui soit, paix et sérénité.

De nombreux aménagements importants pour une commune comme la nôtre, ont été réalisés en 2024 ; qu'ils soient d'enfouissement, routiers, scolaires ou encore à l'Espace du Bailli. 2025 verra leur aboutissement, mais aussi l'étude de nouveaux projets d'aménagement de nos espaces de vie communs (cheminements doux, étude énergétique...)

Désormais, les Jovifontaines et les Jovifontains peuvent emprunter le TAXIBUS, service nécessaire à nos jeunes et moins jeunes pour une mobilité ponctuelle vers Evreux. Vous pouvez compter sur moi, pour travailler à son amélioration, et au développement d'autres mobilités.

En 2025, nous aurons, à nouveau, l'occasion de nous retrouver

lors de moments de partage, où je vous espère toujours plus nombreux, qu'ils soient associatifs, artistiques, culturels, environnementaux ou tout simplement festifs comme l'ont été les apéritifs de quartiers ou les illuminations de Noël. Merci à vous, présidents d'associations, bénévoles, parents d'élèves et membres de l'équipe municipale, pour leurs organisations ; vous êtes les maillons indispensables de notre "mieux vivre ensemble"

Je vous souhaite une très bonne année 2025. »

Raphaël Norblin, maire de Fontaine-sous-Jouy



« Cérémonie des vœux 2025, samedi 11 janvier, à la salle communale : après le discours, la galette !

AGENDA

► Mardi 21 janvier : apprendre à reconnaître les oiseaux

Conférence animée par l'asso NR, partenaire de la commune pour, notamment, la sauvegarde des chouettes à l'église. Lors de cette soirée, seront présentés les oiseaux susceptibles d'être aperçus dans les jardins de Fontaine-sous-Jouy.

20h30 à la salle communale. Entrée libre.

► Mercredi 22 janvier : atelier « nichoir »

Pour les enfants de 10 à 17 ans. Visite du nichoir du village et atelier de construction de nichoirs. Animation gratuite organisée par le PST Cap Nord-Est de 14h à 16h30. Rendez-vous à la mairie.

Renseignements: 06.51.61.02.71 (Julian)

► Vendredi 31 janvier : chandeleur de l'école

Les parents d'élèves vous proposent de déguster une crêpe et de partager un moment convivial de 16h30 à 17h15, à la salle communale.



Faut-il nourrir les oiseaux l'hiver ?

Oui, mais en respectant quelques règles : ne les nourrir qu'en période de grand froid, nettoyer les mangeoires pour ne pas propager des maladies et surtout, ne pas donner du pain sec. Privilégiez les graines de tournesol noir, d'avoine et de millet ; des pommes et des poires pour les oiseaux qui restent au sol ; des noix et des noisettes pour ceux avec un gros bec.

Recensement : votre participation est cruciale

A partir du 16 janvier, la commune procède au recensement de tous les foyers. Chaque ménage recevra un formulaire à remplir, disponible en ligne ou en papier. Les informations sont essentielles car elles permettent aux autorités administratives de mieux planifier des services aux habitants. Marie Fourcade et Nadège Chaigne, les agents recenseurs, toutes deux habitantes de la commune, sont là pour vous accompagner :



- permanences à la mairie les 24 janvier et 4 février, de 16h30 à 18h30 ;
- à votre domicile si vous le souhaitez.



SENIORS

Colis et goûter le 1^{er} février

Un peu plus de 80 aînés Jovifontains vont recevoir le panier festif du C.C.A.S. dont son contenu a été sélectionné avec attention, mettant en valeur les produits eurois. Pour la première fois cette année, il sera distribué à la salle communale le samedi 1^{er} février 2025 à partir de 16h. Ce sera une belle occasion de partager ensemble un goûter convivial ! Une nouveauté destinée à favoriser les échanges entre élus, membres du C.C.A.S. et Jovifontains.

Rencontre autour d'un p'tit café

Tous les deuxièmes mercredis du mois, le "P'tit Café d'Adèle" vous accueille de 9h à 12h pour un moment de convivialité. Un conseiller municipal est présent. Prochain rendez-vous : mercredi 12 février.



ÇA BOUGE À FONTAINE !



Les lumières de la magie de Noël

Les habitants ont participé en nombre à la retraite aux flambeaux et au lancement des illuminations de Noël, le 6 décembre, place de la mairie. Ce joyeux moment de partage s'est clôturé par un vin ou chocolat chaud sous le préau de l'école.

► Nouveaux espaces de loisirs

Une première table de pique-nique a été installée au city. Une table de ping-pong et une autre table suivront, ainsi qu'une table le long de la Promenade au bord de l'eau.

► Une 1^{ère} foire aux jouets réussie

Le dimanche 7 décembre, une foire à la puériculture et aux jouets a été proposée pour la première fois par le Vallée Club Cycliste (VEC). Les exposants ont répondu présent et tout le monde était content de sa journée.

► Solidarité et art avec La Maison de Simon

La résidence d'artistes a ouvert exceptionnellement ses portes au public les 6 et 7 décembre. Quatre artistes ont proposé de petits objets et tableaux, parfaits pour des cadeaux artistiques à glisser sous le sapin. La Fondation a versé l'équivalent des prix des ventes à la Caisse des écoles (2192€).

+ d'infos : maisonsimon.art

► L'arbre de la « promo 2024 »

Les élèves de CM2 de la promotion 2023-2024 ont marqué leur passage vers le collège en plantant un arbre au city le 16 novembre. Cette initiative, une première pour la commune, célèbre leur départ de l'école primaire et l'entrée dans une nouvelle étape de leur parcours scolaire.



Ouverture du point vert

Le point vert sera exceptionnellement ouvert jusqu'au 3 mars 2025, chaque lundi de 9h à 18h. Rappel : les branchages ne doivent pas dépasser 15 cm de diamètre.

Nouveau cap pour la pisciculture

Les époux Delacroix ont récemment cédé les rênes de leur exploitation piscicole à un nouveau propriétaire, qui s'engage à poursuivre toutes les activités en cours : vente de truites, pêche et production de produits artisanaux dérivés. Les étangs des Grands Prés continueront d'accueillir les pêcheurs avertis ainsi que les amateurs passionnés.



Changement d'arrondissement

La commune de Fontaine-sous-Jouy est désormais rattachée à l'arrondissement d'Évreux, et non plus à celui des Andelys. En vigueur depuis le 1^{er} janvier 2025, cette décision du Préfet vise à faciliter le développement des politiques partenariales entre les collectivités territoriales et les services de l'État. Toutes les communes de l'agglomération d'Évreux font ainsi partie du même arrondissement.

VIE MUNICIPALE

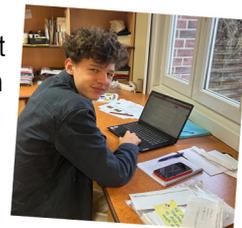
La qualité des espaces verts récompensée

Lors de la cérémonie de remise des Prix des Villes et Villages Fleuris, la commune a eu le plaisir d'être de nouveau récompensée de ses "deux fleurs" et du Prix des Bonnes Pratiques. Les efforts de l'équipe des espaces verts ont également été salués par un Prix spécial, le Prix du Jardinier d'Oz, attribué à Loïc Clerton, pour sa gestion différenciée et l'association légumes-fleurs.



Soutien aux jeunes Jovifontains

La mairie répond souvent favorablement lorsqu'un jeune Jovifontain demande un stage. Lucas Taviot a récemment effectué son stage de seconde avec Catherine, tandis que Jaya Assama avait réalisé le sien avec Céline, l'ATSEM de la classe des petits.



VIE SCOLAIRE

Célébrations de Noël à l'école

Les écoliers ont célébré Noël dans une ambiance festive et chaleureuse. À la garderie, Catherine, Patricia et Evan ont fait preuve d'une imagination débordante pour réaliser des activités créatives. Au restaurant scolaire, le repas de Noël a été un véritable régal pour les papilles des plus jeunes. Comme chaque année, la mairie a offert des cadeaux à chaque classe, rendus possibles grâce aux généreux dons des habitants à la Caisse des



écoles. Les enfants se sont rendus au théâtre Marcel-Gambu à Saint-Marcel pour un spectacle.

Dynamisme des délégués des parents d'élèves

Lors du goûter, les enfants ont eu la chance de rencontrer le Père Noël. La vente des sapins en provenance de la Ferme aux sapins du Cormier a été un véritable succès. Claude Mansuy, l'animatrice de la "cour de récré", a enchanté les enfants avec la lecture d'un joli conte.

